



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-VALÉRIEN

Bureau municipal : 181 , route Centrale 418 736-5047

Le 15 février 2022

Volume 43 Numéro 12

RUBRIQUE MUNICIPALE



PROCHAIN JASEUR

Votre équipe du Jaseur, Diane D'Astous et Gérald Rioux vous souhaite une bonne quinzaine !

Vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard mercredi le 23 février 2022 à 17h 00 au 542, rang 4 ouest ou par courriel à :

lejaseurdesaintvalerien@gmail.com

Vous pouvez consulter les versions électroniques et le calendrier des parutions du Jaseur sur le site de la municipalité en suivant ce lien :

<http://municipalité.saint-valerien.qc.ca/vivre-a-st-valerien/le-journal-local-le-jaseur>

Notez bien qu'aucune correction de faute d'orthographe ne sera apportée à vos textes.

Diane D'Astous, bénévole responsable

Municipalité de Saint-Valérien

MOT DU MAIRE (9 FÉVRIER 2022)

Allègement des mesures sanitaires du COVID-19

Au cours des deux dernières semaines, le Gouvernement du Québec a annoncé plusieurs mesures visant à favoriser le retour aux activités communautaires. Le Conseil municipal a donc autorisé la réouverture du Centre communautaire et de la pratique des activités en respect des règles sanitaires. La réouverture est conditionnelle à ce que les résultats de la qualité de l'eau potable soient conformes aux normes.

De plus afin de minimiser le plus possible une transmission communautaire du COVID, le local « Chambre des joueurs du Centre communautaire » sera réservé uniquement pour les jeunes de l'école primaire (classes bulles et service de garde).

Projet d'un Centre de la petite enfance (CPE) à Saint-Valérien

Très belle nouvelle. Je vous informe que le ministère de la Famille a octroyé un projet de 21 places de services de garde en CPE au Centre de la petite enfance agréé l'Aurore Boréale (CPE), en partenariat avec la Municipalité de Saint-Valérien. Ce projet inclura une pouponnière de 5 places pour les poupons de 0-18 mois.

Le projet s'étalera sur près de 3 ans et le nouveau bâtiment qui abritera le CPE sera construit à l'intérieur du Quartier Habitation durable. D'ici à ce que le projet soit réalisé, le Conseil municipal appuie le projet d'un service de garde temporaire qui sera installé au Centre communautaire de Saint-Valérien (13 places) et au local du CPE Aurore boréale à Rimouski (8 places). Des travaux d'amélioration auront lieu au cours des prochains mois dans les locaux actuellement non utilisés au rez-de-chaussée du Centre communautaire (ancien bureau de la Fabrique et le chœur) afin de rendre les locaux conformes et sécuritaires pour les jeunes enfants.

Le conseil municipal a mis en place un comité de coordination constitué de M. Robert Savoie, maire, Mme France Michaud, conseillère, M. Guillaume Bazire de l'OBNL du Centre communautaire et Mme Annick Côté directrice adjointe de l'Aurore Boréale.

Projet de rénovation de la patinoire (Aire de jeux 4 saisons multigénérationnelle)

Le comité responsable du projet de rénovation de la patinoire pour en faire une aire de jeux 4 saisons et multigénérationnelle s'est réuni le 3 février. Cette rencontre a permis de préciser les coûts associés aux travaux des différentes étapes du projet (réfection de la fondation, assise de support des bandes, changement des bandes, accessoires de protection et annexes de bâtiments).

Le Conseil municipal a donné son appui pour que le comité puisse déposer, au cours des prochaines semaines, plusieurs demandes d'aide financière auprès des différents organismes gouvernementaux afin de financer en partie le projet.

La politique familiale amis des aînés (FAMADA)

Le conseil a approuvé par résolution la Politique familiale et amis des aînés et le plan d'action (FAMADA) ainsi que la mise en place de son comité de suivi formé de Mmes France Michaud, Noémi Bureau-Civil, Brigitte Caron, Nicole Marquis, Diane Leclerc et de M. Jean-Yves Poirier. Je tiens à souligner l'excellent travail du comité responsable de l'élaboration de la politique et de Mme Noémi Bureau-Civil, chargée de projet et responsable de la rédaction du document.

Résumé des principaux points de la séance du conseil municipal du 7 février 2022

Adoption de règlements

Le conseil a adopté les règlements 2022-338, 2022-339, 2022-340 relatifs à l'établissement des taux de taxes 2022, au calendrier d'interdiction d'épandage de lisiers et code d'éthique et de déontologie des élus.

Dépôt du rapport des dépenses des candidats aux élections

Madame Marie-Paule Cimon a déposé, tel que stipulé par la loi sur les élections, les rapports de dépenses des candidats en élection en novembre dernier.

Voirie et urbanisme

a) Le dépôt et l'avis de motion a été donné pour le *Projet de règlement 2022-341 modifiant le Règlement de zonage 2013-270 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de modifier certaines dispositions dont la grille des spécifications afin d'ajouter le sous-groupe d'usage « P3 - Éducation »* permettant ainsi la construction d'un éventuel Centre de la petite enfance dans le quartier Habitation durable.

b) Demande au MTQ – À la suite d'une proposition d'un citoyen, le Conseil municipal a cheminé une résolution demandant au ministère des Transports d'accroître la sécurité en ajoutant 2 arrêts obligatoires en direction nord et sud à la jonction du rang 4 Est et du chemin Saint-Valérien. Le manque de visibilité à cette jonction est effectivement critique et a été antérieurement responsable d'importants accidents.

c) Une promesse d'achat a été déposée pour un terrain du quartier HD et le Conseil a autorisé un délai pour la signature d'un acte de vente de terrain du fait de la difficulté de prise de rendez-vous avec un notaire.

Loisir et culture

Le conseil a approuvé les dépenses du projet d'aménagement de la bibliothèque municipale et scolaire financé en grande partie par le ministère de la Culture et des Communications. De plus, il y aura reprise du contrat de conciergerie afin de favoriser une réouverture du Centre communautaire.

Divers

Tel que précisé précédemment, le Conseil municipal a approuvé plusieurs résolutions relatives au service de garde (CPE) à Saint-Valérien soient l'octroi d'un terrain à l'entreprise accréditée Aurore Boréale, l'autorisation d'entreprendre les travaux d'amélioration au Centre communautaire pour un hébergement temporaire du service de garde, d'effectuer les demandes d'aide financière.

De plus, le Conseil municipal a autorisé une banque de temps pour l'engagement d'une personne contractuelle pour certaines activités administratives.

Robert Savoie, maire
Municipalité de Saint-Valérien

AVIS PUBLIC

Consultation publique écrite sur le projet de règlement # 2022-341 modifiant le règlement de zonage 2013-270 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de modifier certaines dispositions.

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la municipalité de Saint-Valérien tiendra une **consultation publique écrite** selon la procédure prévue du ministre de la Santé et des Services sociaux. Cette consultation portera sur le projet de règlement # 2022-341 adopté le 7 février 2022 dans le but de modifier le règlement de zonage afin de modifier certaines dispositions. Ce projet de règlement concerne l'industrie artisanale, garage en cour avant, centre de la petite enfance, l'occupation temporaire d'une roulotte de camping ou d'un véhicule récréatif et cabane à sucre artisanale.

Le projet de règlement est disponible sur le site WEB de la Municipalité (www.municipalite.saint-valerien.qc.ca).

Vos représentations ou commentaires écrits sur le projet de règlement # 2022-341 peuvent être adressés à la Municipalité, du 16 février au 4 mars 2022, en écrivant à la soussignée à l'adresse courriel suivante : direction@municipalite.saint-valerien.qc.ca ou au 181, route Centrale, C.P. 9, Saint-Valérien, QC G0L 4E0.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 15^e JOUR DE FÉVRIER 2022.

Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière

BABILLARD

Des emplois disponibles à la pépinière!

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole » au printemps 2022.

Début d'emploi: fin avril

Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire en 2022: 22,39\$

Aucune expérience requise, formation sur place!

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de service ou votre curriculum vitae :

adresse courriel : pepiniere.sainte-luce@mffp.gouv.qc.ca, ou
adresse postale : : 240, Rang 2 Ouest, Sainte-Luce, (Québec) G0K 1P0.

♣ Le formulaire « Offre de service » est disponible à la page d'accueil du site web :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418-739-4819 p.221



CALENDRIER DES PARUTIONS DU JASEUR 2021-2022

14 septembre 2021	7 décembre 2021	15 février 2022	26 avril 2022
28 septembre 2021	21 décembre 2021	1 ^e mars 2022	10 mai 2022
12 octobre 2021	4 janvier 2022	15 mars 2022	24 mai 2022
9 novembre 2021	18 janvier 2022	29 mars 2022	7 juin 2022
23 novembre 2021	1 ^e février 2022	12 avril 2022	21 juin 2022

Veillez noter que les articles doivent nous parvenir au plus tard le mercredi 17 heures précédent la date de parution du Jaseur.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Bibliothèque municipale

Sylvie Ledru
418 736-8170
syledru@hotmail.com

Corporation des sports et loisirs

Diane Leclerc
418-736-5047 poste 7
diane.leclerc@municipalite.saint-valerien.qc.ca

Corporation de développement

Julie McDermott
418-736-5047 poste 7
dju_mcdo@hotmail.com

Club des 50 ans et plus

Brigitte Caron
418-730-2011
muchosgracias@hotmail.fr

Club des Lions (Bic-Saint-Valérien)

Céline Lepage
418-736-4801
celine.lepage@globetrotter.net

École St-Rosaire

Jennifer Collin-Brisson
418-736-4725
j.collin-brisson@csphare.qc.ca

Cercles des fermières

- *Jacinthe Leblond*
- 418-736-8130
- Secr.fed4.St-Valerien@cfq.qc.ca

Chevaliers de Colomb

- Gilbert Beaulieu
- 418-736-5564
- grpinea@globetrotter.net

Centre communautaire

- Isabelle Gasse
- 418-736-5047 poste 4
- centre.communautaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca

MERCI À CES GÉNÉREUX
BÉNÉVOLES ! SANS LEUR
CONTRIBUTION, LA SURVIE DE
CES ORGANISMES NE SERAIT PAS
POSSIBLE !

